

Valcanton et Villebois

Localités d'Eeyou Istchee Baie-James



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Localité de Valcanton



**Politique familiale municipale
et Municipalité amie des aînés**

La Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés a été réalisée grâce à la collaboration financière du ministère de la Famille et des aînés et des localités de Villebois et de Valcanton.

Supervision

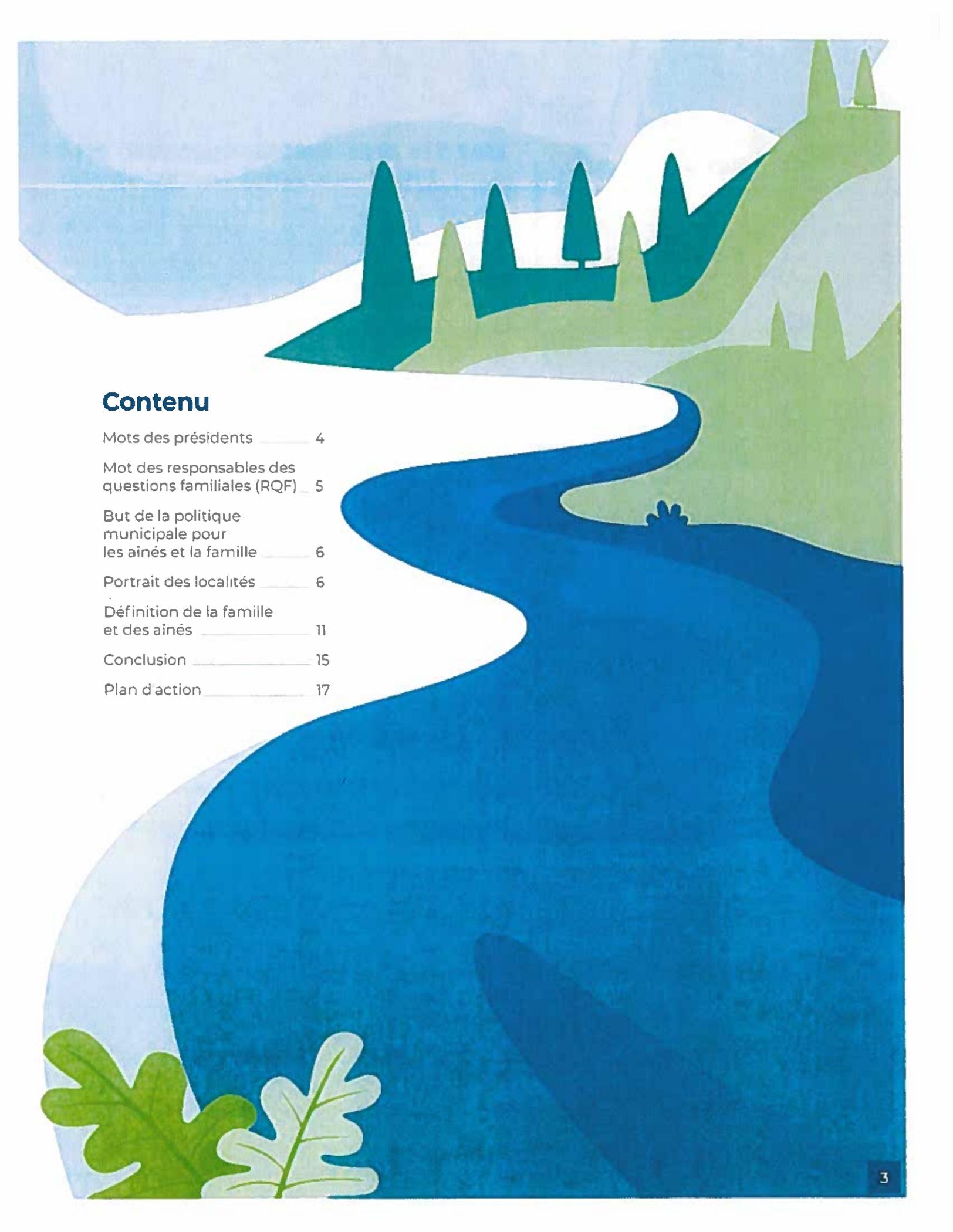
Mme Linda Duval, *Carrefour Action Municipale et familles*

Chargée de projet

Mme Carole Dubois

Révision du contenu

Mme Caroline Chrétien, *Officière municipale, Localité de Villebois*
Mme Renée Bégin, *Officière municipale, Localité de Valcanton*



Contenu

Mots des présidents	4
Mot des responsables des questions familiales (RQF)	5
But de la politique municipale pour les aînés et la famille	6
Portrait des localités	6
Définition de la famille et des aînés	11
Conclusion	15
Plan d'action	17

Mot des présidents

VILLEBOIS

La politique PFM-MADA s'inscrit dans une volonté de servir nos aînés et nos familles de la meilleure façon possible. Partage d'idées, reconnaissance de notre région, subvention maximale, pour ne mentionner que ceux-ci, sont tous des éléments majeurs du mieux-être et de la qualité de vie de nos aînés et de nos familles.

De plus, les aînés se découvrent entre eux et cela leur donne la chance de s'exprimer sur leurs besoins respectifs.

En terminant j'aimerais mentionner aussi que l'une des excellentes facettes de s'impliquer dans la PFM-MADA est que ce projet implique les deux localités soit Villebois et Valcanton.

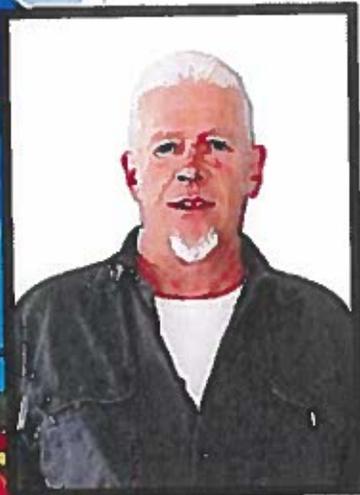
Rappelons-nous que seul on va vite, mais ensemble on va loin...

M. André Elliott
Président
Localité de Villebois

VALCANTON

Chers(ères) concitoyens,
J'aimerais tout d'abord remercier tous les acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques (Municipalité amie des aînés et familiale). Grâce à votre implication, nous serons en mesure d'élaborer des projets ciblés et qui seront adaptés à nos besoins spécifiques. Le but de ces politiques est d'améliorer les conditions de vie dans notre milieu. Nous travaillons sans relâche au bien-être de tous et chacun.

M. Nelson Tremblay
Président
Localité de Valcanton



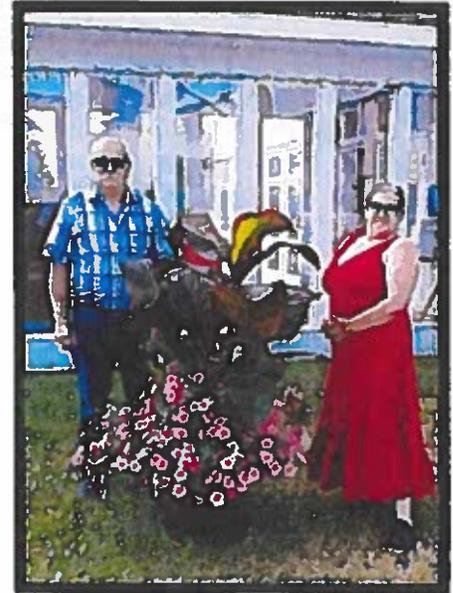
Mot des responsables des questions familiales (RQF)

Lorsque nous avons accepté d'être les représentants des questions familiales et aînés pour les localités de Villebois et de Valcanton et ce, sans trop savoir, l'an passé, ce à quoi nous nous engageons, nous avons cheminé et réalisé, avec le comité, à l'élaboration d'une politique familiale municipale et de Municipalité amie des aînés.

Plusieurs d'entre vous ont cheminé avec nous dans la définition de cette politique par votre implication lors de consultations organisées par le comité. Nous vous remercions de vous être impliqués afin de mettre en œuvre un plan qui permettra aux localités de VVB de développer pour vous et avec vous un milieu de vie où chaque citoyen sera heureux d'y vivre.

Nous devons, toutefois, tenir compte de nos capacités et de nos moyens lors de la réalisation du plan d'action, mais la faculté de rêver est souvent la faculté qui nous permet de nous améliorer et de grandir en tant qu'individu, famille et communauté.

M. Gérard Bégin et Mme Claudine Desgagnés



Composition du comité représentatif des familles et des aînés de Valcanton et de Villebois

Rôle du comité

- Réaliser l'ensemble des activités relatives à la démarche ;
- Identifier les enjeux et déterminer les priorités d'action de la PFM-MADA ;
- Faciliter la circulation de l'information au sein du réseau de chacun des membres du comité et dans la communauté ;
- Recommander l'adoption de la PFM-MADA et de son plan d'action aux conseils municipaux ;
- S'assurer qu'un mécanisme de suivi de la PFM-MADA soit mis en place.

Quelques dates :

- 29 mai 2018 – début de la démarche
- 31 juillet 2019 – fin de la démarche
- Le comité s'est réuni à 13 reprises
- Au total, 11 consultations ont été effectuées

M. Gérard Bégin, Mme Claudine Desgagnés, Mme Sylvie Mailhot
et Mme Jessie Bergeron (Absente sur la photo)



But de la politique municipale pour les aînés et la famille

C'est d'abord un cadre de référence qui traduit le « Penser et Agir – Famille / Aînés ». Celui-ci :

- Réfère à un contenu spécifique en faveur des familles et des aînés et à une manière de penser et d'agir qui place la famille et les aînés au centre des interventions municipales.
- Sers de guide flexible et évolutif dans la prise de décisions du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés.
- Lance un appel à tous les acteurs à la concertation et au partenariat afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins évolutifs des familles et des aînés.
- Favorise un consensus sur les enjeux réels des familles et des aînés.
- Inclus les préoccupations des aînés et assure une cohérence entre les actions familles/aînés. Une politique de la famille et des aînés constitue un outil essentiel pour répondre adéquatement aux besoins de toutes ces personnes. Avec le plan d'action comme référence, le conseil municipal identifie les priorités afin d'intervenir et d'agir dans l'intérêt des citoyens de la municipalité.

Pour qui?

La politique de la famille et des aînés vise d'abord l'amélioration du milieu de vie en faveur des familles et des aînés qui résident dans la municipalité. Elle reconnaît leur compétence en soutenant et en complétant leurs efforts, sans pour autant les remplacer. Elle tient compte de leurs droits, contraintes et responsabilités. Toute la population sera sollicitée pour mettre en œuvre cette politique et en poursuivre les buts. Elle vise aussi les futurs résidents afin de bien les accueillir, de faciliter leur intégration et les amener à développer un sentiment d'appartenance à leur communauté d'adoption. Finalement, elle concerne l'ensemble des citoyens.

Portrait des localités

VILLEBOIS

La localité de Villebois fait partie du territoire de la Baie-James qui regroupe également les localités de Valcanton (Beaucanton et Val-Paradis), Radisson ainsi que certains hameaux et zones de villégiature de son territoire. En sont exclues les terres de catégorie 4 et les villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La localité de Villebois est régie par une charte et est administrée par un conseil local qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. Depuis la signature de l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec, intervenue le 1^{er} janvier 2014, c'est le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James qui remplace la Municipalité de la Baie-James.

Celle-ci se réserve le pouvoir de surveillance juridique et de contrôle de l'administration courante et du budget. Villebois siège au conseil municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James auquel sont rapportées les décisions prises localement par le dépôt des procès-verbaux des sessions du conseil local.

Les plus proches voisins de la localité de Villebois, laquelle est située au sud-ouest du territoire du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, sont Valcanton, à quelques 15 km et La Sarre, en Abitibi-Témiscamingue, à moins de 40 km.

Le territoire de Villebois s'inscrit à la fois dans les grandes orientations du développement régional du Nord-du-Québec et il côtoie celui de l'Abitibi-Ouest en raison de sa proximité, d'un passé étroitement lié à cette région et d'une desserte de services qui passe le plus souvent par La Sarre, Rouyn-Noranda, etc.

Les origines de Villebois remontent à 1935, alors que les premiers colons, venus majoritairement du Lac-Saint-Jean pour exploiter les ressources agricoles et forestières, s'y sont établis dans le cadre du plan de colonisation Vautrin mis en place par le gouvernement provincial pour parer à la récession. La colonisation agricole a été intensive entre les années 1935 et 1950. Actuellement, seuls quelques producteurs se consacrent encore à l'agriculture. L'activité économique locale repose également sur l'exploitation forestière et les moulins à scie. Au début des années 1980, le secteur de l'exploitation minière s'est développé par l'ouverture de deux importantes mines.



VALCANTON

Valcanton est une localité faisant partie du territoire de la Baie-James, laquelle regroupe également les localités de Villebois, Radisson ainsi que certains hameaux et zones de villégiature sur le territoire. Cette municipalité, créée le 14 juillet 1973 et située dans la région administrative du Nord-du-Québec entre les 49° et 55° parallèles, couvre un territoire de 350 000 km² qui exclut les terres de catégorie 4 et les villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La localité de Valcanton est régie par une charte et administrée par un conseil local qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. Depuis la signature de l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec, intervenue le 1^{er} janvier 2014, c'est le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James qui remplace la Municipalité de la Baie-James.

Celle-ci se réserve le pouvoir de surveillance juridique et de contrôle de l'administration

courante et du budget. Les décisions prises localement sont rapportées au conseil municipal par le dépôt des procès-verbaux des sessions du conseil local.

Sur le plan géographique, Valcanton est située au sud-ouest du territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, près de la frontière ontarienne, à 947 km de Radisson, 318 km de Matagami, 550 km de Chibougamau et à environ 780 km de Montréal. Valcanton est située à quelque 15 km de Villebois, à moins de 20 km de Normétal et à moins de 34 km de La Sarre, en Abitibi-Témiscamingue.

Un référendum, tenu en avril 1996, a confirmé le choix de Valcanton et Villebois d'appartenir à la région administrative du Nord-du-Québec, au lieu de l'Abitibi-Témiscamingue. Le développement de Valcanton s'inscrit donc dans les grandes orientations du développement régional du Nord-du-Québec, en raison de la proximité de l'Abitibi-Ouest, d'un passé étroitement lié à cette région et d'une desserte de services qui passe le plus souvent par La Sarre, Rouyn-Noranda, Amos ou Val-d'Or.

FUSION

La localité de Beaucanton a pris naissance en 1933 et celle de Val-Paradis en 1937, dans le cadre du plan de colonisation Mautrin mis en place par le gouvernement provincial pour faire face à la Grande Dépression. Les premiers colons de Beaucanton sont venus de Charlevoix et ceux de Val-Paradis, de Charlevoix et du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Ils se sont établis dans l'espoir de vivre de l'agriculture et de la forêt. La plupart des cultivateurs, nombreux à s'installer dans les deux localités durant les années 1930 et 1940, ont vécu de la production laitière.

L'exploitation forestière et les moulins à scie ont également été au cœur de l'activité économique locale, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Les premiers résidents de Beaucanton et de Val-Paradis ont pu aussi profiter des possibilités d'emplois offerts par la mine de Normétal qui a été mise en exploitation à cette époque. Toutefois, en raison des salaires élevés versés à sa main-d'œuvre, la mine de Normétal a, entre autres, contribué à détourner les gens de l'agriculture et des activités liées à la forêt dès les années 1960.

En décembre 2001, le regroupement de Beaucanton et de Val-Paradis a fondé la localité de Valcanton. Cette initiative, émanant du milieu, avait pour objectif de consolider les services à la communauté.

Portrait statistique des familles

VILLEBOIS

La localité compte, incluant les rangs, 244 personnes. En 2016, la localité comptait (sans les rangs) 157 personnes comparativement à 156 personnes en 2011. De ce nombre, 25 personnes étaient âgées de 0 à 14 ans, 10 de 15 à 19 ans, 110 de 19 à 64 ans et 12 étaient âgées de 65 ans et plus.

Âge moyen de la population : 44 ans.

Âge médian de la population : 52,9 ans.

La structure et la composition des familles et des ménages : 2,2 personnes par famille.

Le revenu, après impôt médian des ménages en 2015 : 50 304 \$.

La scolarisation : 55 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. Nous retrouvons des techniciens et des professionnels en génie, mécanique et réparation, agriculture et ressources naturelles, santé et domaines connexes, services personnels, de protection et de transport.

L'habitation et le logement : 70 % sont en résidences privées, 10 % en maisons jumelées et 10 % sont locataires.

Diversité ethnique et immigration : Aucune.

BEAUCANTON

La population totale, incluant les rangs, est de 243 personnes. La répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016, la localité comptait (sans les rangs) 152 personnes, comparativement à 131 personnes en 2011. De ce nombre, 20 personnes étaient âgées de 0 à 14 ans, 5 de 15 à 19 ans, 95 de 19 à 64 ans et 32 étaient âgées de 65 ans et plus.

Âge moyen de la population : 44,4.

Âge médian de la population : 49,2.

La structure et la composition des familles et des ménages : 2 personnes par famille.

Le revenu, après impôt médian des ménages en 2015 : 44 288 \$.

La scolarisation : 55 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires, dont 10 ayant un diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, 10 ayant un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat. Nous retrouvons des techniciens, des professionnels en génie, mécanique et réparation, agriculture et ressources naturelles, santé et domaines connexes, services personnels, de protection et de transport.

L'habitation et le logement : 60 % sont en résidences privées, 10 % sont copropriétaires et 10 % sont locataires.

Diversité ethnique et immigration : Aucune.

VAL-PARADIS

La population totale ainsi que la répartition de la population selon les groupes d'âge, de Statistique Canada (sans les rangs, selon les localités) : En 2016 la localité comptait 155 personnes, comparativement à 192 personnes en 2011, soit 30 personnes âgées de 0 à 14 ans, 10 de 15 à 19 ans, 90 de 19 à 64 ans et 25 de 65 ans et plus.

Âge moyen de la population : 40,3.

Âge médian de la population : 44,5.

La structure et la composition des familles et des ménages : 2 personnes par famille.

Le revenu, après impôt médian des ménages en 2015 : 45 376 \$.

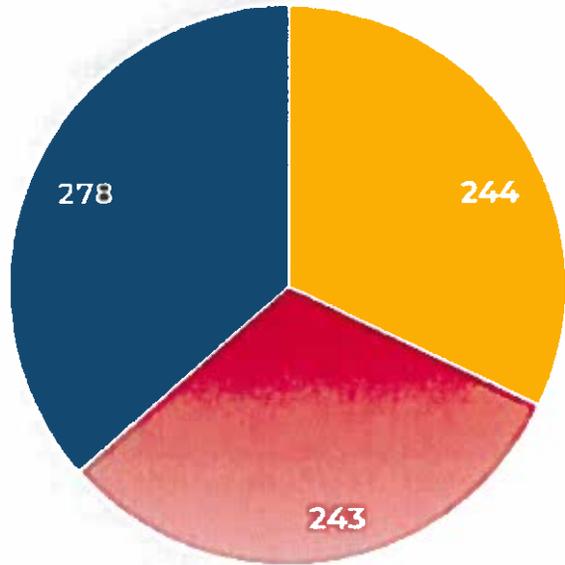
La scolarisation : 85 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. Nous retrouvons des professionnels en architecture, génie et services, en agriculture et ressources naturelles, santé et domaines connexes, services personnels, culinaires et de transport.

L'habitation et le logement : 45 sont en résidences privées, 20 locataires et 10 en copropriété.

Diversité ethnique et immigration : 30 personnes (Indien, Métis et Inuit).

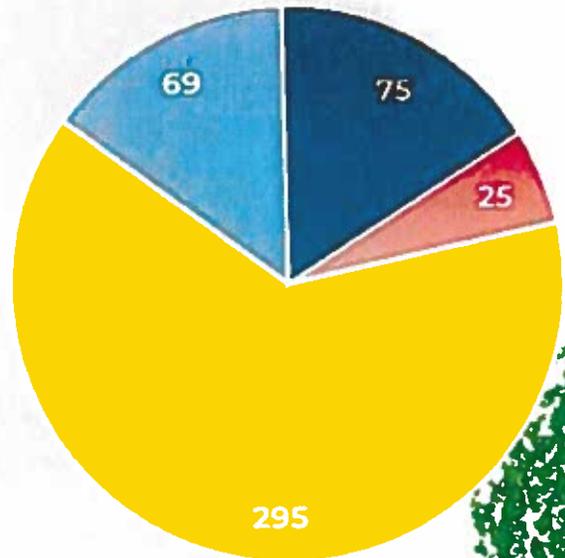
Population de VVB

- Villebois
- Beaucanton
- Val-Paradis



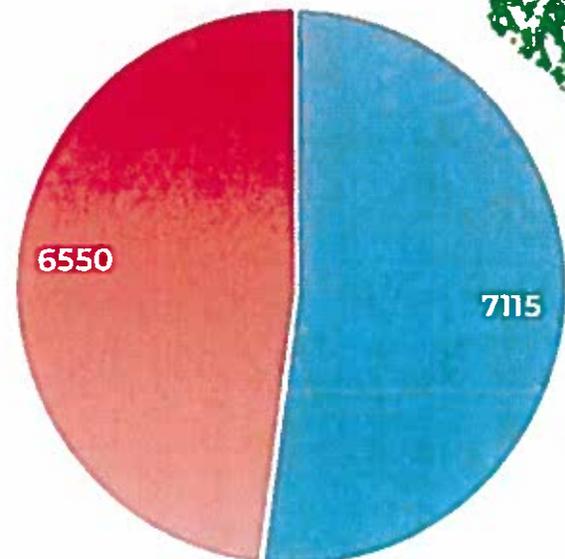
Répartition de la population de VVB (sans les rangs)

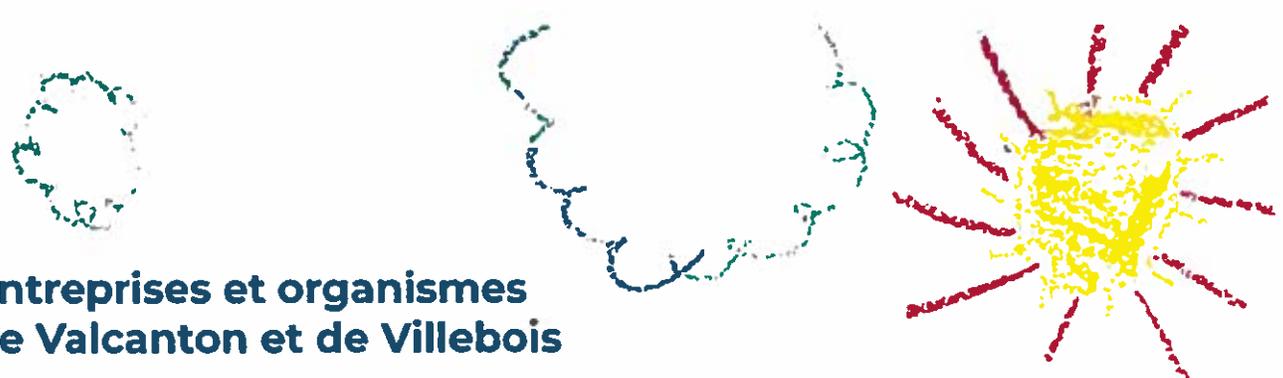
- 0 et 14 ans
- 15 et 19 ans
- 19 et 64 ans
- 65 ans et +



Population de la Jamésie dernier recensement de 2016 Population totale 13 665

- Sexe masculin
- Sexe féminin





Entreprises et organismes de Valcanton et de Villebois

Veillez consulter la liste des entreprises et des organismes tenus à jour par la Corporation de développement économique de Villebois – Val-Paradis Beaucanton

Téléphone : 819 941-2180

Télécopieur : 819 941-2183

Courriel : cdevbj@lino.com

www.valcanton.ca

www.villebois.qc.ca

Veillez consulter les sites Internet pour connaître toutes les ressources et les services pour les familles et les aînés.

VILLEBOIS ET VALCANTON

Définition de la famille et des aînés

La famille

Les membres se soutiennent au cours d'une vie entre les générations, favorisant ainsi leur protection et leur accordant leur développement social, physique et affectif.

- C'est la différence
- C'est uni
- C'est le soutien
- Ce sont les racines
- Ce sont les liens intergénérationnels
- C'est au moins deux personnes
- C'est l'association de personnes différentes qui s'entraident
- Ce sont nos racines, nos générations

Les aînés

Les aînés sont les témoins et les gardiens de notre histoire et de notre patrimoine culturel. Ce sont des personnes ayant atteint un niveau de sagesse, de vécu et d'expérience qu'ils souhaitent léguer. Ils inspirent le respect et la reconnaissance de leur communauté. Leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent selon leur degré d'autonomie, de mobilité, de revenus et de soutien familial.



Mission

La mission de la politique familiale municipale incluant la démarche « Municipalité amie des aînés » est d'orienter les conseils municipaux dans leur prise de décisions sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et aussi sur la vie des aînés. Ces décisions doivent être cohérentes avec les orientations relatives à la famille et aux personnes âgées. La contribution au développement d'un environnement favorable au vieillissement actif des aînés constitue l'une des dimensions de cette mission. La municipalité reconnaît la nécessité de travailler de concert avec les organismes du milieu et avec l'ensemble des citoyennes et citoyens. Elle doit donc faire preuve d'un leadership rassembleur. Une autre dimension de la mission consiste à maintenir ce fort sentiment d'appartenance qu'ont les citoyens à leur localité.

Valeurs

La politique de la famille et des aînés des localités de Valcanton et de Villebois repose sur les valeurs suivantes :

- La reconnaissance des personnes âgées comme étant un actif dans notre communauté;
- La reconnaissance de la famille comme cellule de base de notre communauté;
- L'harmonie et une qualité de vie exceptionnelle;
- La fierté par un sentiment d'appartenance à la communauté;
- L'écoute de la population et sa participation;
- Le respect de la population et des partenaires.

Vision

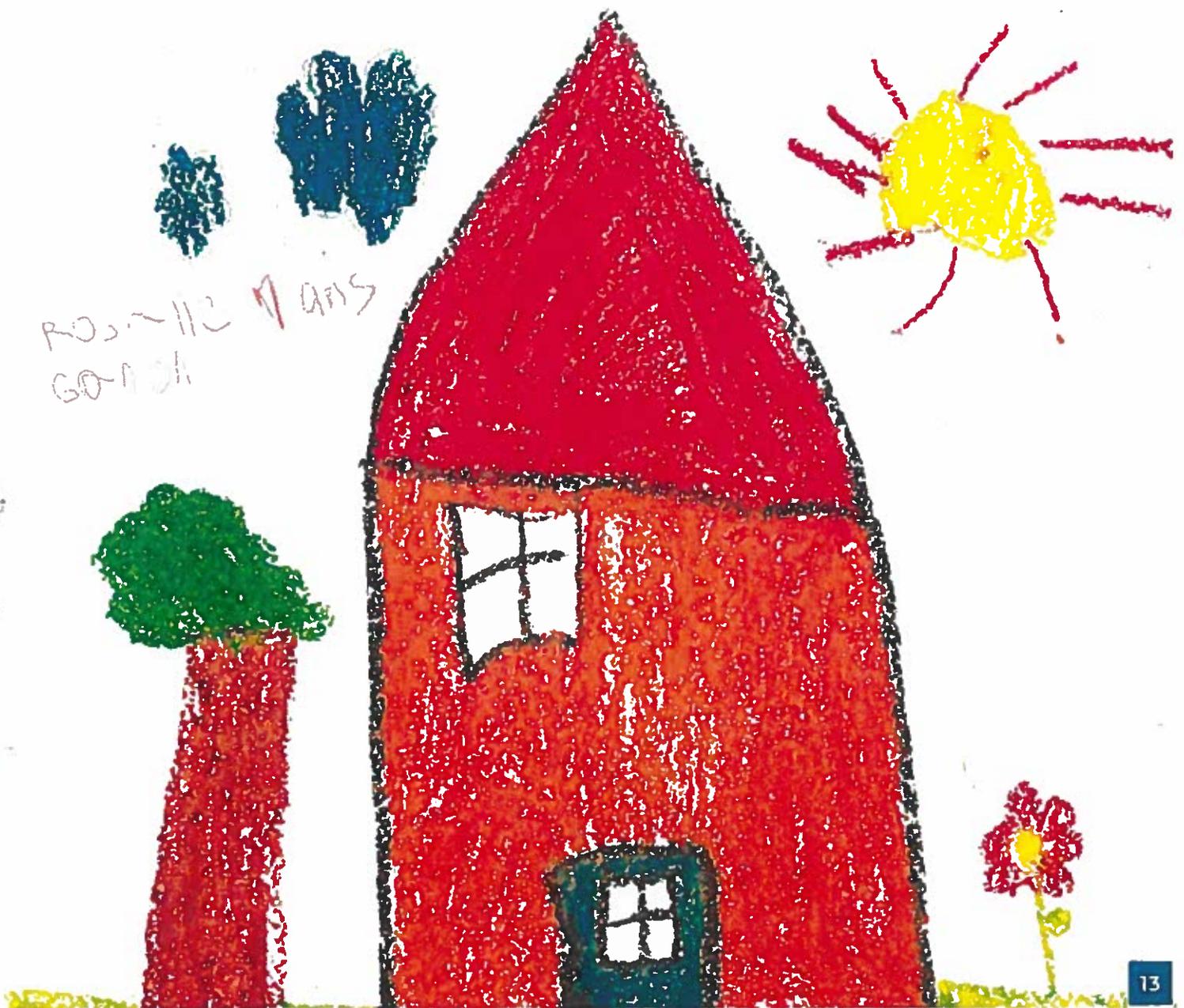
Faire de Villebois – Val-Paradis Beaucanton, un milieu de vie accueillant, stimulant et de qualité à toutes les familles et aux aînés afin de favoriser le plein épanouissement de tous ses membres et de contribuer, de façon exemplaire, au bien-être des parents, des enfants et des aînés.



Principes directeurs

En plus de la mission et des valeurs, les principes directeurs suivants servent de guide à l'application de la politique de la famille et des aînés :

- La famille et les aînés au cœur de l'action municipale;
- Elle reconnaît le développement de liens intergénérationnels;
- L'implication des localités selon leurs responsabilités;
- Les interventions des localités à l'égard des familles et des aînés doivent s'effectuer dans les limites applicables de leurs champs de compétence et de leur capacité financière;
- La complémentarité des interventions et le partenariat, en évitant de dédoubler les services;
- Conserver les acquis dans la communauté;
- Reconnaître le rôle essentiel des autres intervenants (bénévoles ou rémunérés) et organismes du milieu auprès des familles et des aînés ; travailler en partenariat;
- L'importance de l'évolution et du suivi;
- L'importance de l'évaluation régulière du degré de réalisation des objectifs ciblés et l'identification des suites à prévoir, en collaboration avec les partenaires identifiés.





Les axes d'intervention

Le contexte actuel des localités, décrit dans le portrait et par les consultations, nous a permis d'établir un diagnostic et des constats qui définissent les acquis à conserver et les défis à relever. En plus de la mission et des valeurs, les axes et les orientations suivantes servent de guide à l'application de la politique de la famille et de la Municipalité amie des aînés.

Axe 1 : Sécurité

- Améliorer et créer des environnements favorables au sentiment de sécurité.
- Maintenir la priorité de déneigement des circuits scolaires et du périmètre central des localités.
- Étudier des moyens pour ralentir la vitesse dans le périmètre central des localités.

Axe 2 : Transport et logement

- Offrir des environnements favorables au sentiment de bien-être.
- Disposer des alternatives pour les jeunes et les personnes âgées concernant le déplacement.
- Développer des stratégies afin de garder le plus longtemps possible les personnes âgées dans leur maison et dans leur milieu de vie.
- Effectuer une évaluation des possibilités qui permettraient à toutes les familles et aux aînés d'avoir accès à un logement qui répond à leurs besoins.

Axe 3 : Activités récréatives, éducatives et culturelles

- Offrir des environnements favorables au développement personnel et communautaire.
- Les adolescents sont dynamiques et peuvent participer au développement de leur milieu.
- S'appuyer sur des ressources bénévoles ou salariées pour effectuer la surveillance, l'entretien et offrir une programmation pour toutes les clientèles.
- Offrir des camps de jour aux familles.

Axe 4 : Espaces extérieurs et bâtiments

- Améliorer les aménagements et l'accessibilité des espaces extérieurs selon les besoins des aînés et de la famille.
- Améliorer les aménagements et l'accessibilité des bâtiments selon les besoins des aînés et de la famille.
- Privilégier les aménagements qui mettent en valeur les attraits naturels.
- Maintenir et développer les installations récréatives et sportives supportées par les localités.
- Améliorer l'aménagement et l'utilisation des infrastructures de loisirs bien entretenues, accessibles et utilisées par les familles et les aînés.

Axe 5 : Communication et administration municipale

- Améliorer l'accessibilité de l'information destinée aux familles et aux aînés.
- Encourager la concertation et le partenariat entre les organismes et les localités.
- Diversifier l'offre d'activités de loisirs et de culture afin de répondre aux besoins de tous les groupes d'âge.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi de la PFM-MADA.

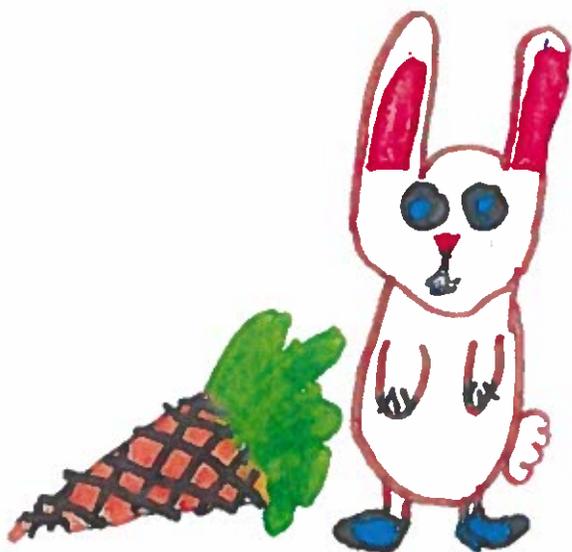
Dans le plan d'action s'ajouteront les objectifs spécifiques (actions) et les résultats attendus au terme des trois années de la mise en œuvre de la politique.

Conclusion

Le comité de pilotage de la famille et des aînés désire remercier toutes les personnes ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de cette première politique de la famille et des aînés des localités de Valcanton et de Villebois. Votre participation, vos idées, vos suggestions et vos propositions nous ont été d'une aide précieuse et nous ont permis de mener à terme la démarche PFM-MADA. Le fait de promouvoir le « Penser et Agir – Famille/Aînés», et d'être toujours en action comme individu ou comme organisme permettra que cette politique demeure bien vivante. Le rôle des conseils municipaux pour le respect des intentions de cette politique de la famille et des aînés et pour sa concrétisation dans le quotidien par les membres de la communauté demeure la pierre d'assise. Le conseil s'assurera d'un suivi structurant avec l'aide d'un comité afin d'éviter que, dans le feu de l'action, des décisions soient prises sans un regard attentif sur le grand plan qui suggère le chemin à suivre pour le mieux-être des citoyens.

Il est important de mentionner la grande implication de l'agente de développement rural et économique de VVB, Mme Sylvie Mailhot et de la précieuse participation des personnes ressources des organismes locaux tels que; Mme Christine Raymond du Carrefour Jeunesse Emploi de la Jamésie, Mme Jocelyne Thibaudeau du Projet ITMAV, Mme Karine Lacroix de la Maison des jeunes de VVB et de Mme Manon Tremblay du Centre de femmes de Val-Paradis. Ainsi que de l'accompagnement de Mme Linda Duval du Carrefour Action Municipale et familles.

Lali



cati



A biguèl
Boucher 8 ans

Bibliographie

Site Internet de Valcanton / Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
www.greibj-eijbrg.com

Site Internet de la localité de Villebois :
<http://www.villebois.qc.ca>

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue / Abitibi-Ouest :
http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1235/Cliniques_medicales.crsssbaiejames

Portrait de la communauté de Valcanton et de Villebois :
<http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/292225030X.pdf>

Portrait des filles et des femmes et Portrait énergétique de l'A-O Villebois
et Valcanton / SADCAO :
https://sadcao.com/wp-content/uploads/2016/11/Rapport_Portrait-filles-femmes.pdf
https://sadcao.com/wp-content/uploads/2015/07/sommaire_etude_energies.pdf

Direction de la santé publique du Nord-du-Québec :
Décembre 2018 - N° 12 : Feuille d'information sur l'état de santé de la population

Journal Le Mirador, Valcanton No. 90 Février 2019

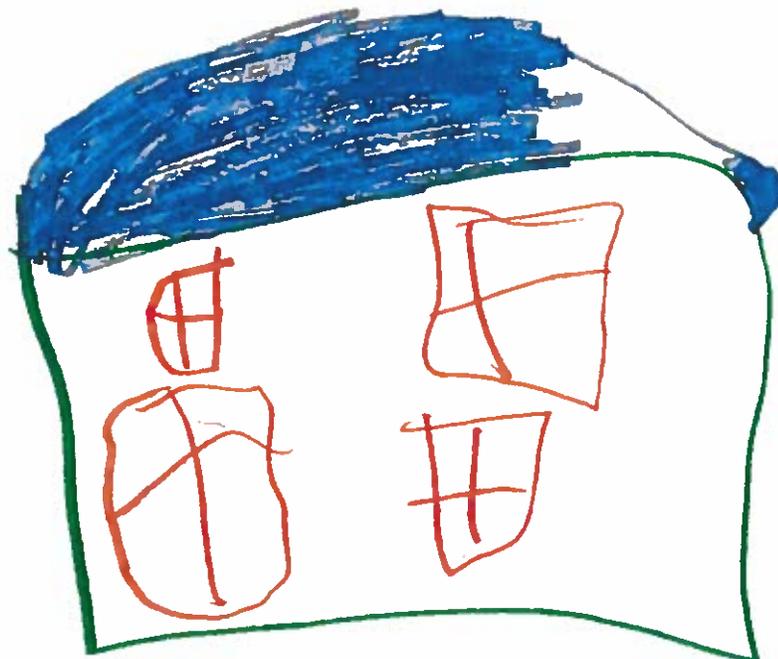
Emploi-Québec, Profil socioéconomique et Enquête sur les caractéristiques de la demande de
main-d'œuvre, Jamésie, Nord-du-Québec

Tourisme Baie-James, Nord-du-Québec, Baie-James :
Guide touristique officiel 2003-2004

Ministère des Régions du Québec, Politique de développement du Nord-du-Québec, Québec,
Gouvernement du Québec, 2001

Carrefour Jeunesse Emploi de la Jamésie, recensement / Sondage Valcanton - Villebois,
décembre 2011

Chiffres clés, Direction de la santé publique du Nord-du-Québec, Statistique Canada 2016



Julia
8 ans 4 mois

Plan d'action – Août 2019 à août 2022

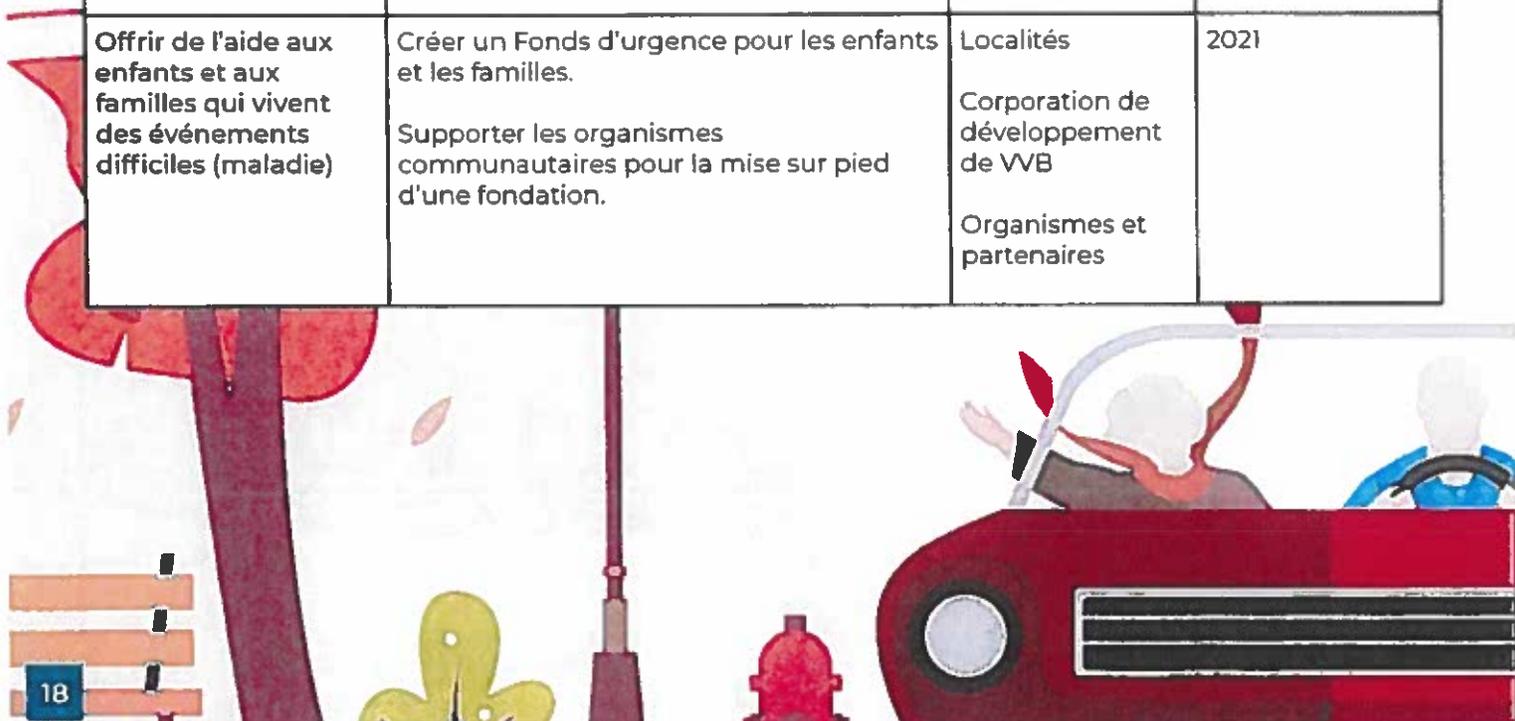
Politique de la famille et des aînés
Pour les localités de Valcanton et de Villebois



Axe 1 : Sécurité

- Améliorer et créer des environnements favorables au sentiment de sécurité.
- Maintenir la priorité de déneigement des circuits scolaires et du périmètre central des localités.
- Étudier des moyens pour ralentir la vitesse dans le périmètre central des localités.

Objectifs	Actions	Responsable et partenariat	2019	2020	2021
Contribuer à la diminution des risques liés aux déplacements automobiles – piétons	Organiser une campagne de sensibilisation annuelle entourant la vitesse automobile dans les zones résidentielles, incluant les travailleurs circulant pour la Mine Casa Berardi. Poursuivre et améliorer l'entretien adéquat des chemins.	Localités	En continu		
Créer un environnement favorable à la sécurité	Entente de service avec la SPCA d'Abitibi-Ouest. Sensibilisation et application des règles.	Localités SPCA AO	En continu		
Rendre accessibles les accès des édifices municipaux et communautaires	Offrir un contrat de service avec un citoyen, une organisation ou une entreprise. Regarder les possibilités de financement pour mettre à niveau l'accessibilité du Centre Communautaire.	Localités	En continu		
Offrir de l'aide aux enfants et aux familles qui vivent des événements difficiles (maladie)	Créer un Fonds d'urgence pour les enfants et les familles. Supporter les organismes communautaires pour la mise sur pied d'une fondation.	Localités Corporation de développement de VVB Organismes et partenaires	2021		



Axe 2 : Transport et logement

- Offrir des environnements favorables au sentiment de bien-être.
- Disposer des alternatives pour les jeunes et les personnes âgées concernant le déplacement.
- Développer des stratégies afin de garder le plus longtemps possible les personnes âgées dans leur maison et dans leur milieu de vie.
- Effectuer une évaluation des possibilités qui permettraient à toutes les familles et aux aînés d'avoir accès à un logement qui répond à leurs besoins.

Objectifs	Actions	Responsable et partenariat	2019	2020	2021
Favoriser l'émergence de projets locaux visant à faciliter les déplacements des familles et des aînés	<p>Diffuser toute initiative visant à faciliter les déplacements des familles et des aînés.</p> <p>Diffuser l'intérêt des localités à vouloir soutenir les initiatives citoyennes visant à faciliter les déplacements des familles et des aînés.</p> <p>Soutenir concrètement les projets visant à faciliter les déplacements des familles et des aînés.</p>	<p>Localités</p> <p>Corporation de développement de VVB</p> <p>Organismes</p>	•		
Favoriser les logements bifamiliaux et intergénérationnels sur tout le territoire de VVB	Adapter la réglementation municipale afin de permettre les logements bifamiliaux et intergénérationnels sur tout le territoire des localités.	Localités	•		
Promouvoir les initiatives d'aide à domicile destinées aux personnes âgées afin de leur permettre de demeurer dans leur maison le plus longtemps possible	<p>Diffuser les ressources connues offrant du soutien aux aînés à travers les canaux de communication habituels des localités.</p> <p>Effectuer une demande de subvention salariale afin d'engager un employé destiné à soutenir nos aînés (tonte de pelouse, peinture...).</p>	<p>Localités</p> <p>Organismes</p>	•	•	
Offrir la possibilité aux aînés qui quittent leur domicile de demeurer dans la communauté	<p>Réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'une résidence de transition pour personnes âgées.</p> <p>Réaliser une étude sur les besoins en logement des jeunes familles à faibles revenus.</p>	<p>Localités</p> <p>Table régionale de concertation des pers. âgées du N-d-Q</p> <p>ARBJ</p> <p>Réseau de la santé</p>		•	•

Axe 3 : Activités récréatives, éducatives et culturelles

- Offrir des environnements favorables au développement personnel et communautaire.
- Les adolescents sont dynamiques et participent au développement de leur milieu.
- S'appuyer sur des ressources bénévoles ou salariées pour effectuer la surveillance, l'entretien et offrir une programmation pour toutes les clientèles.
- Offrir aux familles un camp de jour.
- Diversifier l'offre d'activités de loisirs et de culture afin de répondre aux besoins de tous les groupes d'âge.

Objectifs	Actions	Responsable et partenariat	2019	2020	2021
Faire connaître les personnes et ressources offrant des services de garde et d'aide à la famille (ex. : échange de service, transport des jeunes aux activités...)	Diffuser les ressources connues de VVB offrant des services de garde et de soutien aux familles à travers les canaux de communication habituels des localités. Implanter un système de communication et d'échange en utilisant une page Facebook ou sur une plateforme Internet.	Les Centres de femmes VVB Organismes	•	•	
Faciliter les initiatives d'entraide entre les familles	Diffuser l'intérêt de la Municipalité à faciliter les initiatives d'entraide entre les familles. Soutenir concrètement les familles dans la mise en place de projets d'entraide de conciliation travail-famille.	Localités		•	
Contribuer au dynamisme des adolescents des localités	Renouveler annuellement un budget destiné au comité jeunesse (exemple : aucuns frais de locaux). Soutenir les jeunes dans l'organisation d'activités pour eux ou pour la population. Organiser des activités pour les jeunes dans les différentes infrastructures de VVB.	Localités Animatrice en loisirs	•	•	•
Augmenter l'offre de services de loisirs pour les jeunes de 6 à 12 ans pendant la période estivale	Définir la collaboration possible avec l'équipe-école pour l'utilisation du gymnase pendant la période estivale. Effectuer un sondage afin de déterminer l'intérêt et les besoins des familles en matière d'activités estivales. Concevoir un programme d'activités estivales en fonction des besoins des familles et de la capacité à payer de la municipalité. Au besoin, assumer le salaire d'un animateur pour la période estivale. Offrir un camp de jour dans les localités.	Localités École Animatrice en loisirs Partenaires, organismes		•	•
Offrir aux familles et aux personnes âgées un lieu unique répondant à leurs besoins	Évaluer les services possibles que la Maison de la famille de La Sarre peut inscrire dans les milieux. Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une Maison de la famille pour VVB	Centre de femmes de Val-Paradis Corporations de développement de VVB Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie		•	•

Axe 4 : Espaces extérieurs et bâtiments

- Améliorer les aménagements et l'accessibilité des espaces extérieurs selon les besoins des aînés et de la famille.
- Améliorer les aménagements et l'accessibilité des bâtiments selon les besoins des aînés et de la famille.
- Privilégier les aménagements qui mettent en valeur les attraits naturels.
- Maintenir et développer les installations récréatives et sportives supportées par les localités.
- Améliorer l'aménagement et l'utilisation des infrastructures de loisirs bien entretenues, accessibles et utilisées par les familles et les aînés.

Objectifs	Actions	Responsable et partenariat	2019	2020	2021
Améliorer et assurer l'entretien des infrastructures existantes utilisées par les familles et les aînés	<p>Dresser annuellement un plan de surveillance et d'entretien des infrastructures communautaires et de loisirs.</p> <p>Identifier annuellement les citoyens utilisateurs pouvant agir à titre de vigiles dans les infrastructures des activités extérieures.</p> <p>Revoir les travaux incomplets de la salle communautaire de Val-Paradis.</p> <p>Évaluer le budget municipal à cet effet.</p>	Localités		•	•
Poursuivre le développement d'infrastructures communautaires, de loisirs et de sports destinées aux familles et aux aînés	<p>Effectuer l'étude de faisabilité et les recherches de financement dans le but d'aménager un sentier multifonctionnel (sentier pédestre, de vélo, patin à roues alignées en été et sentier de glace en hiver) à Val-Paradis.</p> <p>Effectuer l'étude de faisabilité et les recherches de financement pour l'installation de jeux d'eau à Val-Paradis.</p> <p>Effectuer l'étude de faisabilité et les recherches de financement dans le but d'aménager un champ de tir à VVB.</p> <p>Aménager un sentier pédestre en nature pour la localité de Villebois.</p>	<p>Corporation de développement</p> <p>Localité</p>	•	•	•
Mettre en valeur les ressources agricoles de Villebois	Mettre en œuvre un projet de serres communautaires à Villebois et développer un DEP en horticulture.	Corporation de développement	•	•	•
Stimuler les familles et les aînés à utiliser les infrastructures de loisirs	<p>Organiser les activités communautaires et municipales dans les différentes infrastructures municipales.</p> <p>Négocier une entente avec l'école pour permettre l'utilisation du gymnase les soirs et les fins de semaine pour des jeux intérieurs.</p> <p>Rendre accessible l'utilisation des espaces municipaux et communautaires aux organismes locaux.</p>	<p>Localités</p> <p>Organismes</p> <p>Animatrice en loisirs</p>	•	•	•

Axe 5 : Communication et administration municipale

- Améliorer l'accessibilité de l'information destinée aux familles et aux aînés.
- Encourager la concertation et le partenariat entre les organismes et les localités.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi de la PFM-MADA.

Objectifs	Actions	Responsable et partenariat	2019	2020	2021
Faciliter l'accès et la diffusion de l'information municipale et locale	Créer un journal local pour la localité de Villebois. Évaluer le budget municipal à cet effet. Améliorer la diffusion de l'information relative aux divers services des localités et de son développement.	Localité Comité de bénévoles Partenariats des organismes locaux Corporation de développement de VVB	•	•	•
Assurer la mise en œuvre et le suivi de la PFM-MADA	Créer un comité permanent de la famille et des aînés avec des responsables des questions familiales et des aînés.	Localités Comité de suivi de la PFM-MADA	•	•	•
Consulter et être à l'écoute des familles, des jeunes et des personnes aînés	Faire systématiquement des invitations téléphoniques personnalisées lorsque les localités organisent des activités de consultation.	Localités	•	•	•





